

# NEWSLETTER



**PEFC™**  
10-21-3

Promouvoir  
la gestion durable  
de la forêt

N°2018-1 / MARS 2018

**PEFC Auvergne-Rhône-Alpes**

## PEFC AURA

### 🌿 Délégation Rhône-Alpes (siège social)

Parc de Crécy  
18 Avenue du Général de Gaulle  
69 771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or cedex  
Tél. : 04 72 53 64 84  
rhonealpes@pefcaura.com  
SIRET : 442 962 494 000 13

### 🌿 Délégation Auvergne

Maison de la Forêt et du Bois  
Marmilhat – 10 Allée des Eaux et Forêts  
63370 Lempdes  
Tél. : 04 73 77 16 53  
auvergne@pefcaura.com  
SIRET : 442 962 494 000 21

### 🌿 Pour joindre le secrétariat

Maison de la Forêt et du Bois  
Marmilhat – 10 Allée des Eaux et Forêts  
63370 Lempdes  
Tél. : 04 73 77 16 53  
Secretariat@pefcaura.com

## UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Suite à la mise en place du Schéma français de certification forestière PEFC pour 2017-2022, un nouveau Programme d'accompagnement régional vous est proposé par PEFC AURA.

L'Association maintient en effet son implication afin d'accompagner les propriétaires et exploitants forestiers ainsi que les entreprises de travaux forestiers dans leur démarche de certification forestière PEFC.

Le Programme d'accompagnement de PEFC AURA 2018-2022 s'est donc adapté aux nouvelles exigences PEFC et a surtout été établi au niveau régional pour une meilleure cohérence sur le territoire.

Enfin, tout en conservant les éléments importants et nécessaires du précédent Programme d'accompagnement, ce nouveau dispositif a été réorganisé en quatre grands thèmes pour une meilleure lisibilité :

- ✓ Le renouvellement et l'avenir des peuplements forestiers,
- ✓ La biodiversité et le respect de l'eau, des sols, des biotopes, de la flore, de la faune, des paysages,
- ✓ La gestion des risques en forêt,
- ✓ Les chantiers forestiers et la récolte des bois.



Régénération naturelle, bois mort, desserte forestière, exploitation...  
Et bien d'autres sujets !



Chaque thème est ensuite décliné en sous-catégories afin de couvrir l'ensemble des exigences PEFC.



# ZOOM SUR LES CONTRATS D'ACHAT DE BOIS SUR PIED

Les contrôles réalisés par PEFC Auvergne-Rhône-Alpes en 2017 montrent que si les chantiers sont généralement bien menés, les écarts à la réglementation en vigueur et aux exigences PEFC pour l'exploitant forestier restent fréquents quant aux contrats d'achat de bois sur pied. Petit point sur les bonnes pratiques à adopter.



En premier lieu, il est important de rappeler ici que les participants au système de gestion forestière durable PEFC doivent contractualiser, en faisant référence aux exigences PEFC, toutes prestations de coupes, travaux, achat/vente de bois, gestion, etc. (point 5.1 du standard PEFC : PEFC/FR ST 1003-1 : 2016 – Règles de la gestion forestière durable – Exigences pour la France métropolitaine).

La mise en place d'un **contrat écrit d'achat de bois sur pied** est donc indispensable. Aussi, chaque partie devra en conserver un exemplaire (voir ci-après).

Le Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE) est entré en vigueur dans tous les pays de l'Union Européenne en mars 2013. Il interdit la commercialisation de bois exploité de manière illégale sur le marché européen et vise à lutter contre l'exploitation forestière illégale à travers le monde. Pour respecter le RBUE, les entreprises doivent mettre en place un système de diligence raisonnée afin de réduire le risque que la matière achetée provienne de sources controversées. Afin que les entreprises certifiées PEFC soient en conformité avec le RBUE, ce système de diligence raisonnée est intégré à la mise en place de la chaîne de contrôle PEFC.

Dans l'objectif de répondre à la première étape de collecte d'informations de celui-ci, le contrat d'achat sur pied doit notamment comporter les mentions suivantes :

- ✓ l'identité du propriétaire,
- ✓ la certification éventuelle (oui/non) et le numéro de participant PEFC du propriétaire le cas échéant,
- ✓ la provenance des bois : identification des parcelles concernées (section, numéro et commune),
- ✓ les essences récoltées,
- ✓ le type de coupe,
- ✓ la surface concernée par la coupe.

De plus, l'acheteur doit s'assurer de la légalité de la coupe. Pour ce faire, il annexe au contrat d'achat une déclaration sur l'honneur établie par le propriétaire faisant notamment apparaître le type et le numéro de document de gestion durable ou l'autorisation de coupe le cas échéant. Des modèles de contrat d'achat et d'annexe sont disponibles sur simple demande auprès de PEFC AURA.



Un autre point souvent relevé concerne l'unité d'achat. Si en Auvergne le recours au volume au quart reste courant, ce n'est pas une unité reconnue. Aussi, il convient de faire apparaître la conversion en m<sup>3</sup> (Pour plus d'information : voir la fiche technique n°23 de Forêt d'Auvergne à <https://auvergnerrhonealpes.cnpf.fr>).

Le contrat d'achat de bois sur pied doit également faire référence aux exigences PEFC (point 5.1 du standard PEFC). Vous pouvez par exemple ajouter une mention comme « l'entreprise est engagée dans la démarche de certification forestière PEFC pour son activité d'exploitation forestière et respecte les engagements PEFC en vigueur dans le cadre de cette activité ».

Enfin, propriétaires et exploitants forestiers doivent conserver ces contrats d'achat de bois sur pied pour une durée minimale de 5 ans et sont tenus de les présenter en cas de contrôle PEFC.



## CENTRE BOIS MASSIF, UNE ENTREPRISE ENGAGÉE DANS LA DÉMARCHE PEFC DEPUIS DÉJÀ 10 ANS

« PEFC est la continuité d'une philosophie d'entreprise » explique Samuel Deschaumes, Président de Centre Bois Massif, c'est un plus économique qui permet à l'entreprise de se démarquer et c'est également « aller dans le sens de l'avenir de la forêt ».

C'est dans le Cher, non loin de la réputée forêt de Tronçais, que Centre Bois Massif valorise depuis quatre générations la ressource locale.

Engagée dans la certification PEFC depuis plus de dix ans, cette entreprise présente la particularité de maîtriser toute la chaîne de production, de la récolte en forêt jusqu'au produit fini : une véritable transformation locale qui aboutit à des produits qui sont tous certifiés PEFC et Origine France Garantie.

Centre Bois Massif s'assure donc du respect des exigences PEFC à chaque étape de la transformation, tant pour les standards d'exploitation forestière que pour la chaîne de contrôle (traçabilité) à chaque étape de la fabrication : de l'utilisation d'huiles biosourcées et de la récupération des déchets par les bucherons jusqu'aux finitions des parquets en passant par le séchage et la stabilisation des bois.

Une partie des grumes récoltées est revendue pour la tonnellerie, activité qui a grandement participé à la réputation de la forêt de Tronçais.

Les billes de pied entrent en scierie où elles seront usinées en parquets, plans de travail et panneaux.

« Au bout de 10 ans c'est un bilan largement positif » confie Samuel Deschaumes à propos de la certification PEFC de son entreprise à qui cette démarche permet d'être reconnue sur le marché national et international. Ses clients sont en effet demandeurs de garanties et de certification.

Retrouvez l'interview accordée par Samuel Deschaumes à PEFC France à : <https://www.pefc-france.org>

## APPEL À VOLONTAIRES : ET SI VOUS DEVENIEZ RÉFÉRENT PEFC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ?

Il y a trois ans, PEFC Auvergne lançait un appel à ses propriétaires forestiers participants afin de trouver des volontaires qui puissent devenir de véritables référents de l'association. La démarche, qui vise à améliorer les échanges entre l'association et les propriétaires certifiés de la région, avait été laissée en suspens en raison de la fusion entre PEFC Auvergne et PEFC Rhône-Alpes.

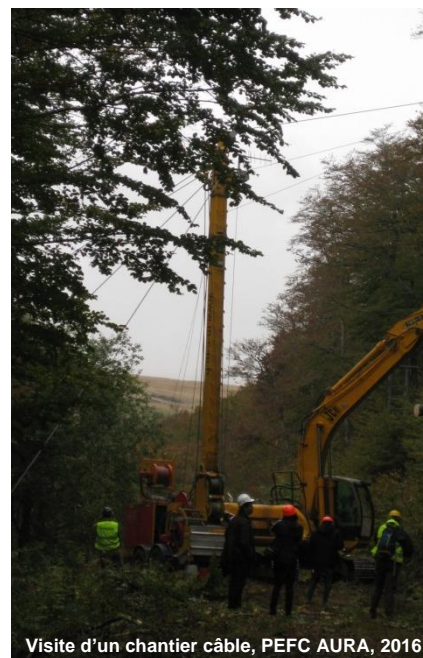
Aujourd'hui, PEFC Auvergne-Rhône-Alpes relance cette initiative sur l'ensemble de la nouvelle région. Les référents volontaires seront autant de liens entre PEFC AURA et ses participants : ils auront pour missions de faire remonter à l'association les informations qui pourraient lui être utiles et pourront être amenés à diffuser auprès des autres participants de leur secteur certains renseignements fournis par PEFC AURA.

Véritables relais entre PEFC et les propriétaires forestiers certifiés PEFC, les référents PEFC AURA seront invités aux Conseils d'administration et Assemblées générales de l'Association.

Cette fonction bénévole implique une présence locale régulière et nécessite une bonne connaissance du territoire de référence. Posséder une adresse mail est également indispensable pour des raisons pratiques d'échange avec l'Association.

Après un entretien avec celui-ci, un kit de travail PEFC sera remis à chaque référent retenu, ainsi que la documentation pour mener à bien ses missions, et, éventuellement au regard de ses disponibilités et de sa connaissance du système PEFC, pour intervenir au nom du PEFC AURA dans les réunions et autres événements locaux.

Nous serons bien entendu à votre écoute pour vous rencontrer afin d'adapter votre mission à vos disponibilités, vos domaines de compétences, etc.



**Vous pouvez nous faire part de votre candidature par mail** à [auvergne@pefcaura.com](mailto:auvergne@pefcaura.com) en précisant votre numéro de participant PEFC, votre commune de résidence principale et en décrivant en quelques lignes vos activités en lien avec la forêt, vos disponibilités éventuelles, etc. Les propriétaires forestiers ayant déjà répondu positivement à l'appel de PEFC Auvergne seront automatiquement recontactés.

**Newsletter PEFC AURA n°2018-1 / Mars 2018 (4<sup>ème</sup> numéro)**

Directeurs de publication : Marie-Laure Bellemain-Besse et Bruno de Quinsonas-Oudinot

Rédaction : PEFC AURA

Crédits photographiques : PEFC AURA

Imprimé en 5 850 exemplaires

Avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

# PEFC : La marque de votre engagement responsable

## Des standards de gestion forestière durable

- ✓ Définit les exigences de gestion forestière durable reconnues et adaptées aux spécificités locales
- ✓ Assure un accès pérenne à la ressource en bois
- ✓ Respecte ceux qui possèdent les forêts et y travaillent
- ✓ Protège la biodiversité, les écosystèmes et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique

## Le respect de l'homme et de la nature

- ✓ PEFC est née en 1999 de la prise de conscience des enjeux mondiaux de la protection des forêts, à l'initiative des organisations de la filière forêt-bois-papier, des associations de protection de la nature, des consommateurs et des pouvoirs publics
- ✓ Recherche du consensus avec toutes les parties prenantes
- ✓ Un accès à la gestion forestière durable à l'ensemble des propriétaires forestiers quelle que soit la taille de leur propriété
- ✓ Une alliance mondiale de systèmes de certification forestière nationaux dans le respect des différences

## Une offre en bois certifié disponible, responsable et pérenne

- ✓ 1ère ressource de bois certifié avec plus de 300 millions d'hectares de forêts certifiées PEFC
- ✓ Plus de 750,000 propriétaires adhérents dans le monde
- ✓ Près de 20 000 certificats de chaîne de contrôle dans 71 pays
- ✓ 49 membres nationaux répartis sur tous les continents.



## L'assurance d'une chaîne d'approvisionnement responsable

- ✓ Indépendance & impartialité : stricte séparation entre l'établissement des standards (par PEFC) et les processus de certification et d'accréditation par tierce partie indépendante
- ✓ Transparence et traçabilité garantissent que le bois utilisé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

## Une marque reconnue dans le monde entier

- ✓ Recherche dans les politiques d'achats publics et privés
- ✓ Reconnue comme la marque de référence de la gestion forestière durable auprès des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations internationales
- ✓ Identifiée et recherchée par les consommateurs
- 71 % des Français se déclarent concernés par la consommation responsable \*
- 87 % des consommateurs dans le monde ont confiance dans la marque PEFC \*\*

**Choisissez PEFC**

La forêt compte sur vous !

Découvrez davantage sur PEFC : [www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org)

\* Green Label Ethicity 2017, \*\* PEFC/GIK Etude globale consommateur - Oct 2014